

DLP 17-5-89095943

PUBLICATION PERIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Regisseur de Recettes de la D.R.A.F.
C.C.P. Montpellier 5238-12 G

Bulletin destiné aux agriculteurs du Lauragais, du Razès et de la Piège, rédigé en collaboration avec MM. Mailhol, Vène, Mirande (Ferme de Loudes), Boy, Moulet (CAL), Bonhotte, Boyer, Escande (GVA), Dufretay, Sichez (FDGDEC), Faure, Bernard (PV)

N° 5 C du 3 Mai 1989 **GRANDES CULTURES N° 4**

La dernière tournée effectuée dans le cadre du réseau Grandes Cultures permet de constater le maintien d'un bon état sanitaire général, plus particulièrement sur blé

SOMMAIRE

BLES Traitement des parcelles à l'épiaison

POIS Pucerons toujours présents sur les parcelles non traitées
Une protection s'impose rapidement pour les cultures non encore protégées

COLZAS Pas d'évolution de ravageurs, pas de traitement sauf cas particulier et pour des cultures tardives

TOURNESOLS R.A.S.

BLES — ROUILLE BRUNE

Evolution très lente de la maladie là où elle est présente, le Razès et certains secteurs de la Piège (Vallée de l'Hers)

Dans le Razès on a pu constater le passage de la Rouille de la F5 à la F4 d'une manière significative dans une semaine.

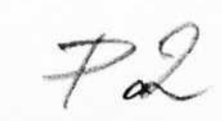
Cette évolution est d'ailleurs donnée par les modèles, et aussi prévisible compte tenu des connaissances actuelles sur la maladie (avec les conditions de l'année un étage foliaire par semaine à l'époque actuelle)

Cependant LES BLES DEVRONT ETRE PROTEGES A L'EPIAISON, le seuil d'intervention est défini par la sortie effective de 50 % des épis

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tel. 67.92.41.42

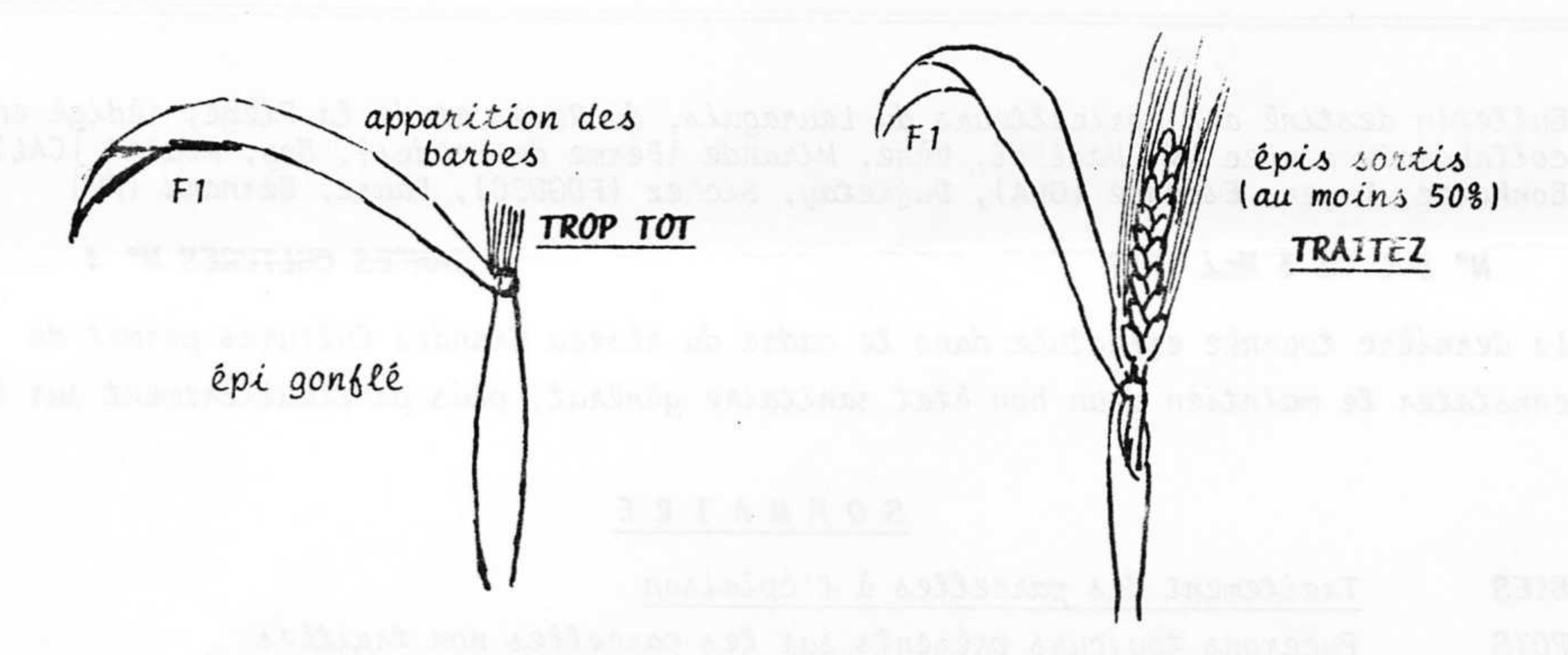


Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD



Le traitement a pour double but de protéger les F1 et F2 de la Rouille Brune
les épis de la Fusariose, observable actuellement à la base des plantes dans de nombreuses situations

Ne pas traiter avant le stade précis, la protection des épis pourrait s'avérer insuffisante et le niveau de maladie observable ne justifie pas d'intervention précoce



Observez vos cultures et lorsque le seuil phénologique indiqué est atteint (voir croquis) intervenez à l'aide d'une des solutions suivantes :

HORIZON	**1**	**L/HA**
ALTO Marathon	**2**	**L/HA**
ALTO AMBEL	**0,5**	**L/HA**
SUMISTAR	**2,5**	**L/HA**

A noter que seule la spécialité HORIZON présente une certaine efficacité sur la Fusariose des épis

AUTRES MALADIES
****

L'**OIDIUM** en particulier et la **SEPTORIOSE** ne justifient pas de traitement spécifique

POIS PROTEAGINEUX
****

Sur les parcelles de pois non encore traitées les populations de pucerons du pois sont localement importantes et il convient de les contrôler

Deux cas peuvent se présenter: - parcelles non encore traitées

appliquez une des solutions proposées dans notre bulletin n° 3

BRAVO plus ou **CERECLAIR**	2	L/HA
PELTAR flo	5	L/HA
B.T.F.	3,5	L/HA
plus		
SERK	1,5	L/HA

- parcelles traitées

et recolonisation par les pucerons intervenez seulement avec

SERK	1,5	L/HA

TOURNESOL
****

Aucun risque de **PHOMOPSIS** pour les cultures levées (certaines sont à 2 feuilles vraies)
Nous n'avons observé aucune projection d'ascospores sur l'ensemble de notre réseau de piégeage réparti sur le Narbonnais, le Razès, le Lauragais, le Plateau de Fanjeaux et la Piège

Aucun traitement n'est à pratiquer pour le moment

ERRATA notre bulletin n° 3 a été daté par erreur du 19 Mars au lieu du 19 Avril

Tirage du 3 Mai 1989 - 1700 exemplaires